

# Blocs de compétences



CFPPA de Romans  
1414 chemin de Rosey Ouest BP 224  
26105 Romans-sur-Isère Cedex  
[www.terre-horizon.fr](http://www.terre-horizon.fr)

Tél. 04.75.71.25.25  
Fax. 04.75.71.59.13  
[cfppa.romans@educagri.fr](mailto:cfppa.romans@educagri.fr)



## Organiser une animation adaptée à tous publics dans un espace végétalisé, une formation pour faire vivre votre jardin thérapeutique



Le centre est labellisé H+ pour l'accueil, le suivi, la formation et l'insertion des personnes en situation de handicap. Nous contacter en cas de besoin spécifique : [cfppa.romans@educagri.fr](mailto:cfppa.romans@educagri.fr)

### Nos points forts:

- Une formation de qualité qui s'appuie sur des formateurs experts en hortithérapie.
- Une pédagogie alternative et participative qui rend la formation vivante en concrète avec des mises en pratique auprès de nos partenaires.
- Des visites de jardins et institutions pour approfondir les connaissances sur le terrain.

### PUBLIC ET PRÉ REQUIS

Tout public souhaitant mettre en place et animer des activités dans un espace végétalisé auprès d'un public vulnérable : Animateurs nature, éducateurs, enseignants, jardiniers, travailleurs sociaux travaillant pour des collectivités, associations, centres de loisirs, établissements médico-sociaux...

Une expérience en jardinage est souhaitée. Il faut savoir lire, écrire et être capable d'utiliser un traitement de texte.

Nombre de stagiaires maximum : 14.

Si vous êtes en situation de handicap, veuillez prendre contact avec notre centre de formation labellisé H+ afin de vous accueillir dans les meilleures conditions.

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Concevoir une animation dans un espace végétalisé.
- Mettre en œuvre une animation dans un espace végétalisé.

### CONTENU DE LA FORMATION

- Comprendre ce qu'est un jardin de soin, des sens.
- Concevoir une animation dans un jardin de soin en adaptant les activités aux différents publics (enfants, adultes, seniors, personnes en situation de handicap...).
- Animer une activité auprès d'un public vulnérable en partenariat avec du personnel de santé.
- Les notions de base de l'horticulture.
- Visites de jardins.

### MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologique du formateur.
- Approche participative : Co-construction des projets avec les participants.
- Interventions pratiques sur le terrain.
- Visite de sites.

### MODALITÉ D'ÉVALUATION

Les stagiaires seront évalués conformément au référentiel du Bloc de compétences « Organiser une animation adaptée à tous publics dans un espace végétalisé » du BP Aménagements Paysagers (fiche RNCP n°38314). Certificat : Ministère de l'agriculture et de l'alimentation date de fin de la certification le 01/01/2029.

Les stagiaires devront présenter la mise en place d'une animation auprès d'un public lors d'un entretien d'explication.

### QUALITÉS DES FORMATEURS

Les formateurs sont salariés ou intervenants du CFPPA spécialisés en animation dans un jardin de soin auprès de publics vulnérables.

### DURÉE DE LA FORMATION ET ORGANISATION

70 heures (2 semaines en présentiel) à raison d'une semaine par mois. Les dates sont indiquées sur le site internet : [www.terre-horizon.fr](http://www.terre-horizon.fr)

### FOURNITURES

- de quoi prendre des notes.
- une tenue de travail adaptée aux animations dans un jardin.

### FINANCEMENT ET INSCRIPTION

Coût 23 euros/heure soit 1610 euros  
Cette formation est éligible au Compte Personnel de Formation.

Autres financements : nous contacter.

Demander un entretien au CFPPA pour inscription :

- Sur place
- Par mail : [cfppa.romans@educagri.fr](mailto:cfppa.romans@educagri.fr)
- Par courrier

L'inscription sera confirmée après entretien téléphonique avec la responsable de formation et l'assistante administrative.

